

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GRANULES ANTI CAFARDS

Version : 3

Date de création: 24/02/2009

98/8/CE

1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE.

1.1. Identification de la préparation :	Granules anti cafards																				
1.2. Application (s) et / ou usage (s) :	Granules anti cafards																				
1,3 N° code du produit :	PENCC008																				
1.4. Identification de la société Distributeur :	Penn'Ty Bio La Pennerie F-49370 Bécon les Granits Téléphone: 33 (0)2 41 77 06 17 Email contact@penntybio.com site www.penntybio.com																				
1.5. Téléphone Appel d'urgence	Appeler le SAMU (15) ou le centre antipoison le plus proche <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 33%;">Angers</td> <td style="width: 33%;">02 41 48 21 21</td> <td style="width: 33%;">Nancy</td> <td style="width: 33%;">03 83 32 36 36</td> </tr> <tr> <td>Bordeaux</td> <td>05 56 96 40 80</td> <td>Paris</td> <td>01 40 05 48 48</td> </tr> <tr> <td>Lille</td> <td>0 825 812 822</td> <td>Rennes</td> <td>02 99 59 22 22</td> </tr> <tr> <td>Lyon</td> <td>04 72 11 69 11</td> <td>Strasbourg</td> <td>03 88 37 37 37</td> </tr> <tr> <td>Marseille</td> <td>04 91 75 25 25</td> <td>Toulouse</td> <td>05 61 77 74 74</td> </tr> </table> Cette formule est enregistrée auprès du centre anti poison de NANCY	Angers	02 41 48 21 21	Nancy	03 83 32 36 36	Bordeaux	05 56 96 40 80	Paris	01 40 05 48 48	Lille	0 825 812 822	Rennes	02 99 59 22 22	Lyon	04 72 11 69 11	Strasbourg	03 88 37 37 37	Marseille	04 91 75 25 25	Toulouse	05 61 77 74 74
Angers	02 41 48 21 21	Nancy	03 83 32 36 36																		
Bordeaux	05 56 96 40 80	Paris	01 40 05 48 48																		
Lille	0 825 812 822	Rennes	02 99 59 22 22																		
Lyon	04 72 11 69 11	Strasbourg	03 88 37 37 37																		
Marseille	04 91 75 25 25	Toulouse	05 61 77 74 74																		

2. IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1. Classement Européen :	Cette préparation est réglementée selon les directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.
2.2. Effets néfastes pour L'homme :	De par la concentration des composants cette préparation ne comporte pas de risques pour l'homme.
2.3. Effets néfastes pour L'environnement :	Le mélange est peu dangereux pour l'environnement aquatique
2.4. Symptômes :	En cas de contact avec les yeux: pas de risques connu En cas de contact avec la peau : aucun risque En cas d'inhalation : gêne passagère En cas d'ingestion : troubles gastro intestinaux
2.5. Effets néfastes Physico chimiques	inflammable
2.6. Autres dangers	Aucun autre danger connu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Description de la préparation	granulés anti cafards		
3.2 Formule :	PENCC008		
3.3. Description de la préparation :	granules semi-humide au pyrethre		
3.4. Composants contribuant aux dangers pour la santé ou l'environnement :	<u>Matière Biocide</u>	Concentration en %	Classification
	Extrait de pyrethre N° Cas : 8003-34-7 N° CEE : 232-319-8	0,10 <c<=1,00	Xn R20 21 22 R53
	<u>Autre Composant</u>	Concentration en %	Classification
	aucun autre produit de decomposition dangereux		

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GRANULES ANTI CAFARDS

Version : 3

Date de création: 24/02/2009

98/8/CE

4. PREMIERS SECOURS.

4.1. Premiers secours :	Ne jamais faire vomir, ni donner à boire ou à manger. Consulter un médecin en cas de malaise. Si la victime est inconsciente, la placer en PLS (position latérale de sécurité)
4.2. Inhalation :	Amener la victime au grand air et la protéger du froid. Consulter un médecin en cas de gêne respiratoire, de malaise ou de maux de tête persistants
4.3. Contact avec la peau	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé, laver les parties contaminées avec de l'eau
4.4. Contact avec les yeux	Laver immédiatement avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de rougeur ou d'irritation persistante
4.5. Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette
4.6. Moyens spéciaux sur le lieu de travail	Lave- œil

5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction appropriés	Extincteur à poudre, à mousse, à CO ² , brouillard d'eau
5.2. NE PAS UTILISER	Jet d'eau Baton
5.3. Dangers particuliers	aucun danger connu Prévoir un moyen de rétention des eaux d'extinction
5.4. Equipement de protection spécial	aucun équipement requis

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJETS ACCIDENTEL

6.1. Protections individuelles	aucune précaution particulière
6.2. Protection pour la protection de l'environnement	Empêcher la pénétration dans les égouts, Eviter la contamination des eaux de surface des eaux souterraines et du sol. Alerter les autorités compétentes en cas de déversement significatif
6.3. Méthodes de nettoyage	balayer les granulés et les mettre dans un récipient étanche Ne pas réintroduire dans le bidon d'origine. Récupérer dans un récipient approprié, fermé et étiqueté et traiter comme un déchet spécifique

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. MANIPULATION	Aucune particularité si les conditions de manipulation sont respectées.
7.2. Stockage	Conserver hors de portée des enfants. Mettre à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux conserver dans le récipient d'origine.
7.3. Utilisation (s) particulière (s)	Produit biocide destiné à un usage ménager, ne pas utiliser dans un autre, . usage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GRANULES ANTI CAFARDS

Version : 3

Date de création: 24/02/2009

98/8/CE

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Équipement de protection individuelle	
8.1.1. Protection des mains	non
8.1.2. Protection des yeux	non
8.1.3. Protection respiratoire	non
8.1.4. Protection de la peau	non concerné ce produit n'est pas irritant
8.2. Mesures d'hygiène particulière	Ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer pendant l'application
8.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement	Prendre les précautions nécessaires pour éviter toute contamination accidentelle

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations générales	
Aspect	Granulés semi humide
couleur	marron
Odeur	fromage
9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité, et à l'environnement	
PH	non déterminé
Point d'ébullition	non déterminé
Point éclair	non déterminé
inflammabilité	inflammable
Propriétés explosives	Aucun composant concerné
Densité relative / masse volumétrique	650 gr par litre à 20°C
Hydrosolubilité	non soluble
Liposolubilité	non soluble
Viscosité	Pas de données disponibles

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Conditions à éviter	Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation Eloigner des sources de chaleur et d'ignition. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
10.2. Matières à éviter	les produits acides les produits basiques
10.3. Produits de décomposition dangereux	Aucun si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Toxicité aiguë	
Inhalation	CL ₅₀ inhalation / rat Supérieure à 30 000 mg/litre
Contact avec la peau	DL ₅₀ cutanée / rat Supérieure à 300 000 mg / kg
Contact avec les yeux	des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations
Ingestion	DL ₅₀ orale/rat Supérieure à 45000 mg / kg
	Ces données sont établies en fonction du calcul de la concentration des matières premières entrants dans la composition

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GRANULES ANTI CAFARDS

Version : 3

Date de création: 24/02/2009

98/8/CE

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Informations générales	Ce produit contient de l'extrait de pyrethre du lait concentré sucré un conservateur, un minéral de borax, un colorant et de l'eau
12.2. Ecotoxicité	La préparation est classée suivant la méthode conventionnelle (par calcul) de la directive 1999/45/CE (modifiée par la directive 2006/8/CE)
12.2.1. Organismes aquatiques	Pas de données disponibles
12.2.2. Organismes du sol	Pas de données disponibles
12.2.3 Autres organismes pertinents pour l'environnement	Pas de données disponibles

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Dechets des résidus	Les produits non utilisables ne sont pas considérés comme déchets dangereux
13.2. Emballages contaminés	les emballages vides peuvent être mis en décharge suivant la réglementation locale
13.3. Mesures de gestion des déchets	Pas de données disponibles

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de transport	sans classement
14.1.ADR Route	Marchandise non dangereuse
14.2. RID Rail	Marchandise non dangereuse
14.3. ADNR Fluvial	Marchandise non dangereuse
14.4. AOCI Air	Marchandise non dangereuse
14.5. IMDG	Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Symbole de danger sur l'étiquette	Sans symbole
15.2. Phrases de risque sur l'étiquette	
15.3. Conseil de prudence sur l'étiquette	S2 Conserver hors de portée des enfants S13 Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour les animaux S20 Ne pas manger ne pas boire pendant l'utilisation S49 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine
15.4. Informations complémentaires	aucune information supplémentaire disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

GRANULES ANTI CAFARDS

Version : 3

Date de création: 24/02/2009

98/8/CE

16. AUTRES INFORMATIONS

16.1. Texte intégral des symboles de danger et des phrases R pour les substances dangereuses citées au chapitre 3 sur les matières premières seules	Xn Nocif R20 Nocif par inhalation R21 Nocif par contact avec la peau R22 Nocif par ingestion R53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
16.2. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données de sécurité répondent aux lois nationales et aux directives de la CE Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
Applications(s) et / ou Usage(s)	Granules anti cafards
Historique Date de la première édition Date de révision Version	24/02/2009 13/12/2009 Version : 3

Mise à jour : 13/12/2009 Revision N° 3